NORMANDIE TOURISME

Communiqué de presse
8 décembre 2025

Tourisme responsable : Le Tarif Bas-Carbone normand a déjà séduit 17 000 visiteurs depuis son lancement en 2024

Ce lundi 8 décembre 2025, Normandie Tourisme dressait le bilan annuel des actions menées autour du Tarif Bas-Carbone, au Café des Images à Hérouville-Saint-Clair. Lancé en mars 2024, ce dispositif inédit en France a fait l'objet d'un point d'étape encourageant après près de deux années de déploiement. Cette rencontre a permis de présenter les résultats obtenus et de partager les ambitions pour l'année 2026, en présence des acteurs clés du projet : la Région Normandie, SNCF Voyageurs pour Nomad train, Atoumod et les prestataires touristiques engagés dans la démarche.

Le Tarif Bas-Carbone, une démarche en pleine montée en puissance

Lancé il y a moins de deux ans, le Tarif Bas-Carbone s'impose aujourd'hui comme une **initiative clé pour un tourisme plus respectueux de l'environnement en Normandie**. À l'occasion de ce bilan annuel, Michael Dodds, directeur de Normandie Tourisme, a rappelé la portée de cette démarche : « *le Tarif Bas-Carbone est une initiative simple, concrète facilement accessible pour les visiteurs. C'est une démarche structurante pour la Normandie, qui fédère les acteurs autour d'un tourisme plus responsable et qui inspire déjà d'autres territoires.* »

Les chiffres témoignent de cette dynamique : **100 partenaires du territoire normand sont désormais engagés dans la démarche**, dont **29 nouveaux sites** qui ont rejoint le dispositif en 2025. Depuis son lancement, **17 000 billets ont été vendus**, confirmant l'adhésion des visiteurs à cette offre vertueuse.

Sur la base d'une enquête réalisée auprès de 74 structures engagées (soit 80 % des sites engagés dans le dispositif), les résultats 2025 révèlent une mobilisation croissante des structures participantes : 81% d'entre elles ont vendu au moins un ticket "Tarif Bas-Carbone" cette année contre 61% en 2024. Du côté des visiteurs ayant bénéficié de ce billet, le vélo apparait comme le moyen de transport le plus plébiscité avec 58 %, contre 30 % en train et 12 % en bus.

Parmi les sites les plus actifs, le **Centre Juno Beach** à Courseulles-sur-Mer, précurseur de cette démarche, **arrive en tête avec 3 000 billets vendus**, suivi de La Cité de la Mer à Cherbourg (665 billets) et du Musée Mémorial Pegasus de Ranville (617 billets). L'ensemble de ces données témoignent d'une réelle demande de la part des visiteurs soucieux de réduire leur empreinte carbone et d'une dynamique positive qui s'installe durablement en Normandie.

Des retours des partenaires décisifs pour renforcer le dispositif

Ce bilan annuel a également permis de faire remonter la voix des musées, offices de tourisme, sites et lieux de visite et de loisirs, agences réceptives, loueurs et transporteurs engagés dans la démarche. Tous s'accordent à reconnaître le Tarif Bas-Carbone comme **un outil pertinent, en phase avec leurs valeurs et**

efficace pour sensibiliser les visiteurs aux mobilités durables. À ce titre, SNCF Voyageurs Lignes Normandes souligne : « *Construire une mobilité plus durable commence aujourd'hui. À travers le Tarif Bas-Carbone, SNCF Voyageurs Lignes Normandes accompagne l'évolution des usages pour faire du choix bas-carbone une évidence face aux enjeux climatiques. Ensemble, voyageons autrement !* ».

Tous rappellent toutefois l'enjeu majeur de la consolidation du dispositif pour les années à venir : accroître la visibilité du Tarif Bas-Carbone auprès du grand public et renforcer l'offre de transport pour encourager les demandes spontanées des visiteurs.

Normandie Tourisme renouvelle son ambition pour un tourisme plus durable

Fort de ces résultats encourageants et retours positifs des socio-professionnels, Normandie Tourisme et ses partenaires affichent leur **volonté de continuer à amplifier la démarche en 2026**. Les ambitions portent notamment sur l'élargissement du réseau de sites participants et le renforcement de la communication auprès des publics cibles, notamment en amont du voyage. L'objectif : **faire du Tarif Bas-Carbone un réflexe pour tous les visiteurs** de la région et affirmer davantage la position de la Normandie comme une **destination pionnière en matière de tourisme responsable**.

Au-delà des chiffres, le Tarif Bas-Carbone représente également une solution concrète qui place la **Normandie comme région précurseur dans la réduction de l'empreinte carbone du secteur touristique**. Cette démarche s'inscrit dans une tendance de fond du tourisme durable, en encourageant la mobilité douce et en accompagnant les visiteurs vers des pratiques responsables.

Concrètement, en Normandie cela se traduit également par des initiatives telles que "Normandie sans ma voiture", proposant des itinéraires clé en main, de gare à gare, pour faciliter l'accès aux sites touristiques sans voiture. L'ensemble de ces actions s'inscrivent pleinement dans les objectifs de développement d'un tourisme plus respectueux de l'environnement portés par Normandie Tourisme, la Région Normandie, l'ADEME, SNCF Voyageurs et Atoumod.

Qu'est-ce que le Tarif Bas-Carbone Normandie ?

Il s'agit d'une **réduction (au moins 10%) proposée aux visiteurs en mesure de présenter un titre de transport en commun** (bus, car, train) ou un justificatif de leur venue à vélo. Les conditions tarifaires pour chaque site sont disponibles sur la page www.normandie-tourisme.fr/preparer-son-sejour/voyager-sans-voiture/tarif-bas-carbone/ mais également sur les sites internet des lieux touristiques et culturels partenaires de cette démarche.

Contact Presse : Clélia PECCABIN
c.peccabin@normandie-tourisme.fr
07.62.94.50.75

Retrouvez nos visuels sur médiathèque en ligne : media.normandie-tourisme.fr